



PLAN ACTION TOURISME

2015 - 2017

Validé en commission le 03/02/2015

Ce plan d'action s'articule autour des deux axes identifiés lors de la mise en place du schéma de développement touristique en septembre 2008.

Axe 1 : Optimiser l'organisation touristique territoriale

- ✓ Poursuivre la structuration de l'organisation touristique territoriale
 - Accompagner les CdC qui n'ont pas encore la compétence tourisme dans leur prise de compétence
 - Accompagner les CdC dans la création d'OT communautaires
 - Travailler les complémentarités, réfléchir à des actions de mutualisation entre OT pour promouvoir la destination Médoc

- ✓ Mener un travail sur l'image du Médoc
 - Etudier la vision qu'ont les habitants et les clientèles proche du Médoc
 - Proposer aux habitants des ateliers de découverte de leur territoire pour en faire des ambassadeurs
 - Poursuivre le travail engagé de promotion de la destination Médoc en y incluant la valorisation supplémentaire que peut apporter la marque PNR
 - S'intégrer dans les réseaux de promotion au-delà de l'échelle Médoc

- ✓ Poursuivre le travail d'animation numérique du territoire
 - Accompagner à la prise de compétence des OT et des prestataires
 - Développement d'outils numériques communs avec une charte graphique commune
 - Accompagnement de projets territoriaux innovants

- ✓ Favoriser la transversalité de l'offre entre littoral, vignoble et estuaire
 - Accompagner les OT et les prestataires dans leur interconnaissance de leurs offres respectives
 - Accompagner la création de produits touristiques transversaux
 - Accompagner les porteurs de projets

- ✓ Initier une réflexion sur l'accessibilité au territoire et les mobilités



Axe 2 : Renforcer les filières et développer la mise en produit

- ✓ Poursuivre le développement de l'œnotourisme
 - Permettre au territoire d'obtenir le label national « Vignobles & Découvertes », qui est le préalable pour la labellisation « Route des Vins de Bordeaux »
 - Accompagner la création de la Route des Vins de Bordeaux en Médoc
 - Renforcer le réseau des opérateurs et soutenir le développement des nouvelles offres
 - Renforcer les actions de promotion autour de l'œnotourisme

- ✓ Développer l'itinérance (randonnée pédestre, équestre, cycliste)
 - Accompagner le CG33 dans la réalisation de ses boucles départementales
 - Accompagner les CdC dans la mise en place de leurs PLR
 - Accompagner la création de boucles et d'itinéraires intercommunaux dans une logique de valorisation des patrimoines ou de boucles thématiques
 - Construire la mise en tourisme de l'offre de randonnée
 - Poursuivre le travail engagé sur la création de topoguides

- ✓ Participer au développement du tourisme fluvial
 - Mettre en place une stratégie de valorisation du tourisme fluvial et des aménagements prioritaires à réaliser
 - Structurer l'accueil des croisiéristes
 - Accompagner la création d'équipements (pontons...), l'aménagement paysager des ports et des sites emblématiques, la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti majeur...
 - Accompagner la création et le développement d'activités de loisirs
 - Valoriser les savoir-faire locaux
 - Etre force de proposition dans le cadre du projet « Terminal de croisière du Médoc »

- ✓ Développer l'offre sport-nature
 - S'appuyer sur la notoriété des grands événements sportifs médocains
 - Intégrer les loisirs actifs à forte valeur ajoutée dans le plan marketing "Médoc"
 - Inscrire les activités sportives et de pleine nature dans des produits touristiques transversaux

- ✓ Mettre en valeur les patrimoines naturel, culturel et bâti du territoire
 - Accompagner la restauration et la mise en valeur de ces patrimoines
 - Mettre en tourisme ces patrimoines
 - Développer l'événementiel